

ÉMILE LITTRÉ

**comment
j'ai fait mon
dictionnaire**

LA PETITE COLLECTION DES ÉDITIONS DU SONNEUR



© Les Éditions du Sonneur, 2010

ISBN : 978-2-916136-26-4

Dépôt légal : mai 2010

Conception graphique de la couverture : Sandrine Duveillier

Conception graphique de l'intérieur : Anne Brézès

Relecture typographique : Nathalie Barthès

Les Éditions du Sonneur

5, rue Saint-Romain, 75006 Paris

tél. : 01 45 49 15 86 – fax : 01 42 22 12 69

www.editionsdusonneur.com

ÉMILE LITTRÉ

comment
j'ai fait mon
dictionnaire



RIEN NE M'AVAIT PRÉPARÉ particulièrement à une entreprise de ce genre... Rien ? Et les travaux consignés dans le présent volume* et ceux, plus considérables, que contient l'*Histoire de la langue française* ? Sans doute ; mais cela, qui me qualifia amplement lors des transformations de mon premier et vague projet, y est postérieur ; et je répète en toute vérité : rien ne m'avait préparé à une entreprise de ce genre. J'avais dépassé quarante ans ; la médecine grecque m'occupait entièrement, sauf quelques excursions littéraires qu'ac-

*Émile Littré, *Études et glanures pour faire suite à l'histoire de la langue française*, Didier, 1880.

cueillaient des journaux quotidiens et des revues. Je donnais chez M. J.-B. Baillière une édition d'Hippocrate, texte grec avec la collation de tous les manuscrits que je pus me procurer, notes et commentaires ; édition dont le premier volume me valut le suffrage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et dont le dixième et dernier ne parut qu'en l'année 1860. C'était bien assez de besogne. La Fontaine dit de son homme déjà pourvu d'un gibier suffisant :

Tout modeste chasseur en eût été content.

Son chasseur n'était pas modeste, et le fabuliste ajoute aussitôt :

Mais quoi ! rien ne remplit

Les vastes appétits d'un faiseur de conquêtes.

Entendons-nous pourtant sur mes *vastes appétits*. Je suis de ces esprits inquiets ou charmés qui voudraient parcourir les champs divers du savoir et obtenir, suivant la belle expression de Molière, *des clartés de tout* ; mais, à la fois avare et avide, je n'aimais à rien lâcher. C'est ainsi que je continuai

mon Hippocrate, tout en entreprenant mon dictionnaire. Que n'ai-je pas roulé en mon esprit ? Si ma vieillesse avait été forte et que la maladie ne l'eût pas accablée, j'aurais mis la main, avec quelques collaborateurs, à une histoire universelle dont j'avais tout le plan.

Mais revenons. La conception du dictionnaire fut due, en de telles circonstances, à une occasion fortuite, n'eut d'abord qu'un petit commencement et un caractère fragmentaire, et ne parvint que par des élaborations successives à se former en un plan général et en un ensemble où toutes les parties concouraient. Mes lectures, toujours très diverses, avaient amené sous mes yeux des recherches étymologiques. À la suite, je me plus à partager quelques mots français en préfixes, suffixes et radicaux. Cela me parut curieux ; et incontinent, sans prendre le temps ni la peine de pousser plus loin l'expérience, j'imaginai qu'il y avait là matière à un dictionnaire étymologique de la langue, refaisant, à la lumière des méthodes moder-

nes, ce que Ménage* avait fait deux cents ans auparavant, non sans mérite. Au reste, ces préliminaires, qui d'abord absorbaient toute mon attention et qui plus tard se réduisirent d'eux-mêmes à leur proportion véritable, ne furent pas complètement perdus ; et, dans l'œuvre définitive, à leur rang alphabétique, j'ai donné une certaine place aux préfixes et aux suffixes, en expliquant l'origine et la signification ; innovation non inutile, car les préfixes et les suffixes sont des éléments français dont la connaissance importe à l'analyse des mots.

Je proposai mon projet à M. Hachette, le grand libraire, à qui me liait une vieille amitié de collègue. Il l'accepta. Le titre de l'ouvrage devait être : *Nouveau dictionnaire étymologique de la langue française*. Un traité entre nous fut conclu. Il m'avança 4 000 francs. Cela se passait en 1841.

*Gilles Ménage (1613-1692), érudit et écrivain français spécialiste des étymologies grecque et latine, auteur notamment des *Origines de la langue française* (1650).

Cinq années s'écoulèrent sans que j'eusse mis sur le chantier le travail dont j'avais pris l'initiative et la responsabilité. C'était, j'en conviens, bien du retard et bien de la négligence. Je ne puis me justifier, je ne puis que m'excuser et plaider les circonstances atténuantes. J'eus, dans cet intervalle, le malheur de perdre ma mère ; cette mort me plongea dans un deuil profond, et, pendant de longs mois, je demurai incapable de reprendre le cours habituel et nécessaire de mes occupations. Je dis nécessaire, car cette oisiveté par chagrin porta beaucoup de dérangement dans mes petites affaires. D'autre part, quand je commençai de revenir à moi, M. Baillière, autre éditeur qui me fut toujours bienveillant et ami, me talonna pour Hippocrate, dont, avec raison, il voulait que les volumes se suivissent avec quelque régularité. Sous ces diverses pressions, je ne sus pas disposer mon temps pour le dictionnaire étymologique, nouvelle besogne qu'il fallait introduire dans le cadre de la journée, et je laissai de côté des enga-

gements dont le souvenir venait parfois me causer de désagréables sursauts. Cette torpeur qui n'avait que trop duré, M. Hachette m'en tira en me sommant de commencer. On sait que parfois, pendant le sommeil, des idées qui nous ont occupés la veille s'élaborent inconsciemment ; de même, pendant ce trop long sommeil de notre projet, ses idées et les miennes s'étaient modifiées, et il me proposa d'annuler l'ancien traité, d'en conclure un autre, et de donner au travail un nouveau titre, le titre de *Dictionnaire étymologique, historique et grammatical de la langue française*. On remarquera l'adjonction d'*historique*. C'était là en effet, depuis que je considérais mon projet sous toutes ses faces, le point dominant qui me préoccupait et qui cadrerait le mieux avec ma qualité d'érudit et mon titre de membre de l'Académie des inscriptions. Je n'étais pas le premier qui eût conçu l'introduction de l'histoire en un lexique de la langue française. Voltaire en avait proposé une ébauche en conseillant de citer, au lieu d'exemples arbi-

traires, des phrases tirées des meilleurs écrivains. Mais surtout Génin*, amoureux de l'ancienne langue, recommanda de remonter délibérément jusqu'à elle, et de ne pas craindre d'y chercher des autorités. Je m'appropriai et l'avis de Voltaire et l'avis de Génin. J'en composai un plan original qui fut bien à moi. J'étais le premier qui entreprenait de soumettre de tout point le dictionnaire à l'histoire, exécutant l'œuvre si j'avais force, patience et chance favorable.

Voyez en effet ce qu'est la chance. Bien plus tard et quand j'avais déjà commencé l'impression, j'appris indirectement qu'un savant homme, M. Godefroy**, avait, lui aussi, songé à un dictionnaire historique de la langue française et amassé des matériaux à cette fin. La nouvelle de l'avance que j'avais prise lui ôta tout espoir. À lui, la chance

*François Génin (1803-1856), philologue et musicien, auteur *Des variations du langage français depuis le XI^e siècle* (1843).

**Frédéric Godefroy (1826-1897), philologue, auteur du *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* (1880-1902).

manquait. Pourtant tout ne fut pas perdu. Ses amples lectures et sa riche collection d'anciens exemples fournissaient sans peine de quoi faire un dictionnaire de la langue d'oïl, lequel nous manque. Bientôt je fus en rapport avec M. Godefroy, je donnai ma pleine approbation à une telle entreprise ; je le confirmai dans la persuasion qu'elle était fort désirée ; j'exhortai, je pressai, j'alléguai maintes fois mon exemple et mes procédés. La mouche du coche, dira-t-on. Non pas tout à fait ; car M. Godefroy *m'a payé de ma peine* en me dédiant son livre, dont la première livraison vient de paraître, enlevant ainsi à l'érudition allemande, qui s'y préparait allègrement, l'honneur de nous donner à nous, Français, un glossaire de notre vieille langue.

À moi la chance s'ouvrait sous la forme de la seconde proposition de M. Hachette. Peut-être, après tant de préliminaires, étonnerai-je mon lecteur en lui confessant que, loin de la saisir avidement, je demandai vingt-quatre heures de

réflexion. Ces vingt-quatre heures furent un temps d'angoisse ; je passai la nuit sans fermer l'œil, sou-pesant en idée le fardeau dont il s'agissait défi-nitivement de me charger. Jamais la sévère réa-lité du vers d'Horace* ne se présenta plus vive-ment à mon esprit. La longueur de l'entreprise, qui, je le prévoyais, me mènerait jusqu'à la vieil-lesse, et la nécessité de la combiner durant beau-coup d'années avec les travaux qui me faisaient vivre, se jetaient en travers de ma résolution. Enfin, vers le matin, le courage prit le dessus. J'eus honte de reculer après m'être avancé. La séduc-tion du plan que j'avais conçu fut la plus forte, et je signalai le traité.

Pourtant ma confession n'est pas tout à fait complète. M. Hachette m'avait avancé, je l'ai dit, 4 000 francs, et les rendre devenait ma première obligation, du moment que rien ne se concluait entre nous. Je n'étais pas hors d'état de les resti-

**Quid ferre recusent, / Quid valeant humeri.* (NdA) « [Soupesez longuement] ce que vos épaules peuvent ou non supporter. »

tuer ; mais ils faisaient partie de quelques économies auxquelles je tenais comme le petit épargnant tient à ses épargnes. Ils ne furent donc pas sans une certaine influence sur ma détermination. Toutefois j'étais destiné à n'en pas jouir. La révolution de Février, deux ans après, me les enlevait, avec le restant de ces économies qui m'étaient si chères, placées en des dépôts que la crise universelle du crédit fit sombrer. La catastrophe ne toucha pas à mon dictionnaire, à mon plan, à ma résolution. Le résultat (il faut bien juger par le résultat, puisque, auparavant, nous ne pouvons percer l'avenir) m'a donné bien au-delà de ce que, dans mes anticipations les plus ambitieuses, j'espérais en fait de compensations.

Le commencement était de rassembler force exemples pris dans nos classiques et dans les textes d'ancienne langue. Les classiques allèrent de soi, sans que je m'interdisse de sortir de leur cercle ; quant aux textes d'ancienne langue, je pris les plus célèbres dans chaque siècle, depuis

le douzième (le onzième a peu de chose) jusqu'au seizième inclusivement. Le seizième siècle est la limite de mon historique. Mon atelier fut aussitôt constitué. M. Hachette mit à ma disposition des personnes instruites qui lurent pour moi les auteurs, et inscrivirent, sur de petits papiers portant en tête le mot de l'exemple, les phrases relevées. Je les ai nommées dans la préface du dictionnaire et remerciées, ainsi que quelques volontaires qui se plurent à me fournir du secours. Mes instructions étaient fort générales : recueillir autant que faire se pourrait des exemples de tous les mots (malgré nos recherches plus d'un est resté sans citation), n'omettre ni les archaïsmes, ni les néologismes, ni les contraventions à la grammaire, avoir l'œil sur les acceptions détournées ou singulières, et donner la préférence aux exemples intéressants ou par leur élégance, ou par l'anecdote, ou par l'histoire. Tels furent les points dont je causai avec eux ; l'exécution fut laissée à leurs propres vues, à leurs

habitudes, à leur goût personnel et aussi au hasard des rencontres.

Je lus de mon côté, et dépouillai certains livres, non seulement pour augmenter la somme du travail, mais surtout pour avoir par moi-même expérience de ce genre de besogne et mieux apprécier les contributions de mes auxiliaires. Toutefois, la vraie pierre de touche fut quand le moment vint d'utiliser ces exemples et de les incorporer dans la rédaction de l'article auquel ils se référaient. Alors je reconnus que plus d'un, des miens comme de ceux de mes auxiliaires, étaient suspects à divers titres. M. Hachette voulait que mes citations se bornassent à nommer l'auteur et ne fussent pas accompagnées des renseignements qui permettraient de les retrouver, édition, chapitre, page. Son motif était que, vu la multitude des indications et la facilité de se tromper sur des chiffres, soit en écrivant, soit en imprimant, ce serait un grenier à fautes. Telle fut son expression. Mais ce parti par trop radical, quand même je l'aurais

pris, n'eût pas remédié à ce qu'il y avait de vicieux ou d'insuffisant en certaines citations. Le seul recours était la vérification, toutes les fois qu'un soupçon quelconque s'élevait ; vérification souvent fort laborieuse et grande consommatrice d'heures et de recherches. Néanmoins je ne me rebutai point, et je réussis à donner à mes citations toute leur qualité de précision. Malgré le pronostic, ce ne fut point un grenier à fautes.

Pendant que je recueillais paisiblement des exemples, de terribles événements éclatèrent qui changèrent la face de la France. En 1848, une émeute, vite transformée en révolution, la mit soudainement en république. La stupéfaction peu bienveillante de la province à la vue d'un changement sur lequel elle n'avait pas été consultée, les idées révolutionnaires des uns, les systèmes socialistes des autres, parmi les vainqueurs, l'incertitude sur l'issue d'une pareille crise, jetèrent dans le désarroi la fortune publique et les fortunes privées. Le sanglant conflit de juin dans

Paris même, entre l'Assemblée nationale et les ouvriers, n'était pas fait pour rien amender ; et, quand M. Hachette, commandé avec sa compagnie de garde nationale pour attaquer, le vendredi, une barricade élevée en son quartier (il demeurait alors rue Pierre-Sarrasin, rue aujourd'hui détruite), reçut une décharge qui le couvrit du sang de plusieurs de ses voisins, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait hésité à continuer une aussi lourde entreprise que le dictionnaire, et suspendu au fort de l'orage les secours qu'il me fournissait. Mais la maison était dès lors solidement établie, et son chef intrépide et habile tint tête aux circonstances. Après une hésitation qui ne fut que momentanée, il persévéra et je persévérerai avec lui.

À la longue, l'amas que je faisais crût tellement, que je me jugeai suffisamment pourvu d'exemples. En réalité, je ne l'étais pas ; mais je ne fis pas moins fort bien de m'arrêter ainsi, sauf reprise, en la voie de la collection. Avec les proportions où j'avais conçu mon dictionnaire, je me serais perdu

sans ressource dans le temps et dans l'espace, si je m'étais laissé aller, en chacun des compartiments qu'il embrassait, à la tentation, très naturelle du reste, d'y être complet. Il était urgent de se résigner à un sacrifice, et de procéder au tout en se refusant à mettre la dernière main aux parties. Je n'ai point eu à me repentir de ma résolution. Le tout se fit, et c'était l'essentiel ; car, en bien des cas, il est le juge suprême des parties. Puis les parties furent reprises en sous-œuvre et avec une meilleure entente ; ce qui compensa suffisamment l'interruption que je leur avais infligée.

Il me souvient qu'il y a quelques années un Anglais, songeant à faire pour sa langue ce que j'avais fait pour la mienne, me demanda par un intermédiaire de le renseigner sur la manière dont j'avais procédé. Je lui donnai de grand cœur quelques indications essentielles ; mais, je ne le reconnais que trop aujourd'hui, elles étaient certainement insuffisantes ; et, si j'avais pu alors lui remettre la notice que j'écris présentement, je lui

aurais été de plus d'utilité, en lui sauvant les tâtonnements. À moi ils ne furent pas sauvés. J'avais, il est vrai, en lexicographie, d'illustres prédécesseurs, Henri Estienne, du Cange, Forcellini* ; du Cange surtout que j'ai feuilleté sans relâche et pour qui je suis reconnaissant comme s'il était là me prêtant l'oreille. Je n'ai pas l'outrecuidance de me comparer à eux. Leur tâche d'ailleurs n'a pas été la même que la mienne car ils se sont occupés de langues mortes où tout est clos, et moi j'ai eu affaire à une langue vivante où tout demeure ouvert. Quoi qu'il en soit de cette différence, ils ne nous ont pas dit comment ils s'y sont pris pour composer leurs *Trésors*. Je serai moins discret ; et, au risque de faire penser à mon lecteur que je suis moins modeste, plus personnel, ou, selon l'expression des Anglais, plus *égotiste*, je continue ma narration lexicographique.

*Henri Estienne (1528-1598) et Charles du Fresne, seigneur du Cange (1610-1688), lexicographes français ; Egidio Forcellini (1688-1768), lexicographe italien.